



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CALIXTE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC
(article 176.1 c.m.)


EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ,

Mathieu-Charles LeBlanc, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité,

QUE :

Le rapport financier et le rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023, seront déposés lors de la séance ordinaire du 13 mai 2024, à compter de 19 h, à la mezzanine de la salle Guy St-Onge, 2^e étage, située au 6294, rue Principale.

DONNÉ À SAINT-CALIXTE CE 6^E JOUR DE MAI DEUX MILLE VINGT-QUATRE.



Mathieu-Charles LeBlanc
Directeur général et greffier-trésorier